

COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

▪ Renseignements

Rédacteur : Paola Pieroni

Réunion du : 16 mars 2018

Objet : Commission permanente du numérique

▪ Personnes concernées

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD	Lydie BOUVIER
Catherine BERNARD	Olivier AGNELY
Emile CEDILLE	Frédéric HERSANT
Nathalie DEBSKI	
Pierre SAULUE	
Paola PIERONI	
Daniel BOURRION	
Cyril FLEURANT	
Anne REY	
Nicolas DELANOUE	
Axel LAMBERT	
Nicolas LEROLLE	
Philippe LERICHE	
Fabrice GUERIN	
Christophe DANIEL	
Laurent GARCIA	
Frédéric SAUBION	
Nicolas POSTEC – VP Numérique Le Mans Université	

▪ Approbation du relevé de conclusions

Le relevé de conclusions de la séance du 29 septembre 2017 est validé avec 12 voix « pour » et 5 abstentions.

▪ Points informatifs

▪ - Redirection des messages pour les primo-entrants

Jusqu'à aujourd'hui, l'UA proposait à tous ses étudiants une adresse mail universitaire en

prénom.nom@etud.univ-angers.fr que les étudiants pouvaient rediriger vers leur boîte mail personnelle.

Du fait d'une telle redirection et des envois massifs de nos scolarités aux étudiants (21 000 comptes étudiants validés), Google a blacklisté l'UA pendant quelques jours en octobre 2017, ce qui a valu à environ 3000 étudiants de ne plus recevoir nos messages pendant cette période.

Il est décidé de ne plus proposer aux nouveaux étudiants (rentrée 2018) de pouvoir rediriger leur adresse mail étudiante sur leur adresse mail personnelle.

▪ - Remplacement/rénovation du logiciel du SUMPPS

Le logiciel actuel (Chimed) est vieillissant et ne répond plus à l'ensemble des besoins. Le Docteur Geffard et la DDN travaillent conjointement pour remplacer ou rénover ce produit.

N. Lerolle propose de se rapprocher du CHU pour connaître leur outil (Christophe Menuet).

▪ - Journée e-pédagogie 2018

Cette année la journée e-pédagogie 2018 aura lieu le 5 juin sur le site Daviers de l'UA (dedans et dehors !). Le programme est un retour sur les différents appels à projets et projets en cours pour la matinée et une après-midi consacrée aux jeux sérieux.

▪ - Projet impression : GESTIMP

Trois grands flux principaux d'impressions sont identifiés : la reprographie, les services d'impression du SCD et les imprimantes/copieurs de l'administration et des enseignants. Dans un souci d'amélioration de ce service, de maîtrise et de rationalisation des flux d'impression, et faisant suite à une enquête menée auprès des étudiants, il est décidé de supprimer les imprimantes des salles pédagogiques et d'orienter les étudiants vers le service *DSP (Délégation de Service Public)* du SCD. Il sera étudié également la possibilité de payer par Izly.

Les représentants étudiants trouvent normal que ce service d'impressions soit payant car il n'est pas anodin d'utiliser des ressources papier et encre dans un souci écologique.

Il est demandé à la DDN de fournir un inventaire des imprimantes locales afin de réduire l'utilisation des imprimantes personnelles.

▪ Schéma directeur du numérique

Présentation de l'avancement du SDN, la feuille de route et les projets. Le SDN sera structuré autour de deux objectifs clés déclinés en 7 axes stratégiques.

Les **objectifs** sont : - consolider l'offre de services numériques actuelle ;

- amplifier la transformation numérique de l'UA.

Les 7 axes sont déclinés en 8 programmes d'actions et concrétisés à travers 53 projets. Le cout complet de ce SDN est estimé à 20M€ sur 5 ans (hors masse salariale). La trajectoire budgétaire 2018 – 2022 de la DDN établie et les financements externes identifiés (DC, ICC) **couvrent plus de 80 % du besoin de financement** du SDN. Le **besoin de financement additionnel s'établit donc à environ 3 M€** sur 5 ans. Plusieurs pistes d'optimisation des coûts (et du niveau de service) sont possibles selon les choix de sourcing et opportunités de

coopérations renforcées.

Le scénario résultant des priorités métiers n'est pas soutenable financièrement. Nous devons donc dilater les projets dans le temps sur deux phases :

- 2018/2019 : enjeu de consolider l'existant ;
- 2020/2022 : enjeu d'amplification et transformation de l'existant.

Le portage du SDN et son suivi sera assuré par des « sponsors » pour chacun des projets. Le rôle du sponsor sera d'être garant, représentant de l'avancée de son projet.

Pour mener à bien les différents projets, il faudra continuer à impliquer l'ensemble de la communauté UA et de n'oublier aucun utilisateur direct.

Les prochaines étapes sont la validation de ce SDN en CODIR et en CA après sa rédaction complète.

- **Lancement des prêts longue durée pour étudiants/accompagnement BYOD**

Il est prévu 5 nouvelles salles BYOD pour la rentrée 2018. Pour accompagner cette transformation, les prêts de portables sont proposés. Des prêts longs sur la durée d'un cursus pour les étudiants n'ayant pas les moyens de posséder leur propre matériel (soumis à conditions) et des prêts courts à la journée afin de suppléer un matériel personnel oublié ou en panne par exemple.

Les salles BYOD peuvent être multimodales mais dans ce cas elles doivent être étudiées au cas par cas. Une nouvelle salle « lowcost » a été faite à l'ESTHUA pour laquelle il est possible d'organiser des visites.

Par ailleurs, de plus en plus d'étudiants demandent à ce que les **amphis soient équipés de prises électriques**. A l'université Paris Diderot, les étudiants ont accès à des casiers leur permettant de recharger leur matériel.

- **Renouvellement pédagogique 2018**

La proposition de renouvellement des salles pédagogiques 2018 est acceptée. Les achats seront lancés prochainement pour mise en place avant la rentrée 2018.

- **Projets d'équipements 2019 et 2020**

Le formulaire des demandes sera réactivé jusqu'à la CPN de juin afin de faire remonter les prévisions de projets en investissement.

- **Infrastructures de communication collaborative**

L'UBL porte le marché « infrastructure » pour lequel deux entreprises ont répondu mais une seule réponse est recevable techniquement et dont le montant dépasse largement celui prévu, celle de Orange. De plus, les universités concernées n'ont pas le même point de vue sur le budget de fonctionnement à y consacrer.